



COMMUNE DE SURBOURG

Liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du 10/04/2025

Numéro	Objet	Décision
18-2025	Désignation d'un secrétaire de séance	Approuvée
19-2025	Approbation du compte-rendu de la séance du 13/03/2025	Approuvée
20-2025	Approbation du budget primitif 2025	Approuvée
21-2025	Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025	Approuvée
22-2025	Tarifs communaux pour l'année 2025	Approuvée
23-2025	Salles communales - mise à jour des tarifs de la vaisselle	Approuvée
24-2025	Création d'un terrain de padel	Approuvée

Le Maire,

Olivier ROUX



COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 12

Séance du 10 avril 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WILHELM Pierre.
Mmes BAUMULLER Anne, LANG Anaïs, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à M. ROUX Olivier
Mme MULLER Anne donne procuration à Mme OESTERLE Nadia
Mme MULLER Véronique donne procuration à M. WILHELM Pierre
Mme SCHMITZ Nathalie donne procuration à Mme ROTH Valérie
M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs
M. WAGNER Bruno donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. GERBER Rémi

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 12 + 6 procurations

Délibération n° 18-2025

Objet : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Mme Nadia OESTERLE pour remplir cette fonction.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 11/04/2025

Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Nadia OESTERLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 12

Séance du 10 avril 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WILHELM Pierre.
Mmes BAUMULLER Anne, LANG Anaïs, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à M. ROUX Olivier
Mme MULLER Anne donne procuration à Mme OESTERLE Nadia
Mme MULLER Véronique donne procuration à M. WILHELM Pierre
Mme SCHMITZ Nathalie donne procuration à Mme ROTH Valérie
M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs
M. WAGNER Bruno donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. GERBER Rémi

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 12 + 6 procurations

Délibération n° 19-2025

Objet : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 MARS 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 13 mars 2025.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 11/04/2025

Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Nadia OESTERLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nj', is written below the name of the secretary of the meeting.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 12

Séance du 10 avril 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WILHELM Pierre.
Mmes BAUMULLER Anne, LANG Anaïs, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à M. ROUX Olivier
Mme MULLER Anne donne procuration à Mme OESTERLE Nadia
Mme MULLER Véronique donne procuration à M. WILHELM Pierre
Mme SCHMITZ Nathalie donne procuration à Mme ROTH Valérie
M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs
M. WAGNER Bruno donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. GERBER Rémi

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 12 + 6 procurations

Délibération n° 20-2025

Objet : **APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025**

La proposition de budget primitif 2025 a été préalablement envoyée avec l'invitation aux conseillers municipaux et commentée par le Maire, Monsieur Olivier ROUX, qui le soumet au vote.

- Section de FONCTIONNEMENT
 - Dépenses : 1 425 160,00 €
 - Recettes : 1 425 160,00 €

- Section d'INVESTISSEMENT
 - Dépenses : 1 793 828,00 €
 - Recettes : 1 793 828,00 €

Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal vote les crédits proposés et approuve le budget primitif de l'exercice 2025.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 11/04/2025

Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Nadia OESTERLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'N' followed by a flourish, representing the signature of Nadia Oesterle.

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 12

Séance du 10 avril 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WILHELM Pierre.

Mmes BAUMULLER Anne, LANG Anaïs, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à M. ROUX Olivier

Mme MULLER Anne donne procuration à Mme OESTERLE Nadia

Mme MULLER Véronique donne procuration à M. WILHELM Pierre

Mme SCHMITZ Nathalie donne procuration à Mme ROTH Valérie

M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs

M. WAGNER Bruno donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

M. GERBER Rémi

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 12 + 6 procurations

Délibération n° 21-2025

Objet : TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

Par délibération n°029/2022 du 14/04/2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à 24,77 % pour la TFPB et 44,14 % pour la TFPNB.

Suite à la réforme de la fiscalité directe locale, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus soit 20,61 %.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Le Maire propose de maintenir les trois taux d'imposition (TFPB, TFPNB et TH) pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2025.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 11/04/2025
Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Nadia OESTERLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 12

Séance du 10 avril 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WILHELM Pierre.
Mmes BAUMULLER Anne, LANG Anaïs, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à M. ROUX Olivier
Mme MULLER Anne donne procuration à Mme OESTERLE Nadia
Mme MULLER Véronique donne procuration à M. WILHELM Pierre
Mme SCHMITZ Nathalie donne procuration à Mme ROTH Valérie
M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs
M. WAGNER Bruno donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. GERBER Rémi

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 12 + 6 procurations

Délibération n° 22-2025

Objet : **TARIFS COMMUNAUX - 2025**

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les tarifs communaux pour l'année 2025 et après en avoir délibéré à 17 voix POUR et 1 voix CONTRE, décide d'appliquer les tarifs communaux qui se présentent comme suit :

TARIFS COMMUNAUX 2025*à compter du 11/04/2025***DROIT DE PLACE FORFAITAIRE (Messti/Foire)**

Auto-scooter et équivalent	200 €
Manège	100 €
Stand (tir, confiserie)	50 €
Autre stand	30 €
Déballage occasionnel	Gratuit

PHOTOCOPIES

Format A4 (la photocopie)	0,30 €
Format A3 (la photocopie)	0,50 €

CONCESSIONS AU CIMETIERE

(pour une durée de 30 ans)

Tombe enfant	24 €
Tombe de 2m ²	51 €
Tombe de 4m ²	102 €
Caveau de 2m ²	75 €
Caveau de 4m ²	150 €
Concession case au colombarium (existant) (installé avant le 01/01/2025)	400 €
Concession case au colombarium (maison) (installé après le 01/01/2025)	800 €

DIVERS LOYERS

Location droit de pêche	20 €
-------------------------	------

TARIFS MEDIATHEQUE

Cotisation annuelle pour les résidents	Gratuit
Cotisation pour non-résidents	20 €

SALLE DES FETES

	Places assises	NON RESIDENTS	RESIDENTS	ASSOCIATIONS DU VILLAGE (1)	ANNIÉES (2)	NON RESIDENTS	RESIDENTS	ASSOCIATIONS DU VILLAGE
BAR / TERRASSE	50	250 €	170 €	100 €	BAR / TERRASSE	150 €	115 €	100 €
BAR / TERRASSE + PETITE SALLE	150	400 €	235 €	140 €	BAR / TERRASSE + PETITE SALLE	300 €	150 €	140 €
BAR / TERRASSE + GRANDE SALLE	250	600 €	295 €	160 €	BAR / TERRASSE + GRANDE SALLE	400 €	190 €	160 €
BAR / TERRASSE + SALLE COMPLETE	400	800 €	440 €	200 €	BAR / TERRASSE + SALLE COMPLETE	600 €	300 €	200 €
Journée complémentaire (limité à 1 seule)		200 €	200 €	200 €	SALLE COMPLETE - REUNIONS DE TRAVAIL	200 €	100 €	
SALLE COMPLETE - REUNIONS DE TRAVAIL	400	300 €	200 €	200 €	CUISINE	120 €	80 €	180 €
CUISINE		250 €	180 €	180 €				
COUVERT Simple Dressage (1a)		0,40 €	0,40 €					
COUVERT Double Dressage (1a)		0,80 €	0,80 €					
COUVERTS + de 250 PERSONNES (tarif unique)		100 €	100 €					
SCENE (en option)		Réservé aux associations		75 €				
STRUCTURE DE SCENE COULISSES / RIDEAU		Réservé aux associations		150 €				

(1a) 1 assiette plate / 1 assiette à soupe / 1 assiette à dessert / 1 cuillère à soupe / 1 fourchette / 1 couteau / 1 cuillère à dessert / 1 tasse + sous tasse / 1 bol / 1 verre à eau / 1 à 2 verres à vin

(1b) Idem à (1a) mais avec qte doublée

(2) Anhes non remboursables. A verser à la réservation.

(3) Gratuité de la location. Seuls les frais de nettoyage sont facturés.

(4) Charges recalculées en fonction du tarif en vigueur à la date de location.

CHARGES (4) :

	Gaz :	Eau :
	1,00 € / m ³	5,00 € / m ³

Electricité : Tarif appliqué selon la période de location :
- Eté du 01/04 au 31/10 : basé sur la dernière facture de la saison précédente
- Hiver du 01/11 au 31/03 : basé sur la dernière facture de la saison précédente

SALLE DE LA MAIRIE (100 places assises) OU SALLE DU CENTRE SOCIO-CULTUREL (60 places assises)

Charges incluses	NON RESIDENTS	RESIDENTS	ASSOCIATIONS	ANNIÉES (2)
MANIFESTATIONS DIVERSES	230 €	200 €	180 €	100 €
REUNIONS DE FAMILLE (Obsèques)	125 €	100 €		50 €
REUNIONS DE TRAVAIL (1/2 journée)	125 €	100 €		50 €

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 11/04/2025

Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Nadia OESTERLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 12

Séance du 10 avril 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WILHELM Pierre.

Mmes BAUMULLER Anne, LANG Anaïs, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à M. ROUX Olivier
Mme MULLER Anne donne procuration à Mme OESTERLE Nadia
Mme MULLER Véronique donne procuration à M. WILHELM Pierre
Mme SCHMITZ Nathalie donne procuration à Mme ROTH Valérie
M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs
M. WAGNER Bruno donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. GERBER Rémi

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 12 + 6 procurations

Délibération n° 23-2025

Objet : **SALLES DES FETES : TARIFICATION EN CAS DE PERTE OU DE CASSE DE LA VAISSELLE**

Suite au renouvellement d'une partie de la vaisselle de la salle des fêtes, Monsieur le Maire soumet au conseil municipal une modification des tarifs, dont les documents sont annexés à la présente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide de modifier les tarifs de la vaisselle, tels qu'indiqués dans les annexes jointes à la présente :

Annexe 1 : Salle des Fêtes Stade

Annexe 2 : Salle des Fêtes Mairie

Annexe 3 : Centre Socio-Culturel

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 11/04/2025

Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Nadia OESTERLE

**ANNEXE 2 (délib. 10/04/2025) - SALLE DE LA MAIRIE:
INVENTAIRE DE LA VAISSELLE ET TARIF EN CAS DE CASSE OU DE PERTE**

DESIGNATION	Quantité disponible	Quantité sortie	Casse / Manque	P.U. net	TOTAL
VERRES					
FLUTE	60			3,00 €	
VERRE A BIERE	90			3,50 €	
VERRE A VIN ROUGE	200			2,50 €	
VERRE A EAU	100			2,50 €	

VAISSELLE

ASSIETTE PLATE	100			5,00 €	
ASSIETTE CREUSE	100			4,00 €	
ASSIETTE A DESSERT	188			4,00 €	
TASSE A CAFE	100			2,50 €	
SOUS TASSE	100			2,50 €	
TASSE A THE	30			2,50 €	
SOUS TASSE	30			2,50 €	
CUILLERE	110			2,50 €	
FOURCHETTE	110			2,50 €	
CUILLERE A CAFE	110			1,50 €	
COUTEAU	110			3,00 €	
CORBELLE A PAIN	8			3,00 €	

USTENSILES

TIRE-BOUCHONS	2			10,00 €	
DECAPSULEUR	10			5,00 €	
PELLE A TARTE	5			4,50 €	
COUTEAU DE CUISINE	2			20,00 €	
COUTEAU A PAIN	2			10,00 €	

DESIGNATION	Quantité disponible	Quantité sortie	Casse / Manque	P.U. net	TOTAL
AUTRE VAISSELLE ET DIVERS					
PLAT EN VERRE ROND	8			9,00 €	
PLAT INOX	1			20,00 €	
CASSEROLES	3			20,00 €	
CARAFE A EAU	25			12,00 €	
PERCOLATEUR	1			265,00 €	
PICHET ISOTHERME	10			22,00 €	
BOUILLLOIRE JAUNE	1			25,00 €	
PLATEAU RECT. A BORD PLAT	5			15,00 €	
PLATEAU RECT. A BORD HAUT	3			15,00 €	
CENDRIER	3			3,00 €	
PORTE-MENU	8			3,00 €	

ANNEXE 1 (délib. 10/04/2025) - SALLE DES FETES RUE DU STADE

Département de la Seine-Saint-Denis - Ministère de l'Intérieur

067 2 1679 4074-20250410-DCM2025-23-DE

INVENTAIRE DE LA VAISSELLE ET TARIF EN CAS DE CASSE OU DE PERTE

Accusé certifié exécutoire

DESIGNATION	Quantité disponible	Quantité sortie	Casse / Manque	P.U. net	TOTAL
-------------	---------------------	-----------------	----------------	----------	-------

BAR

VERRE PORTO 20 CL	24			1,50 €	
VERRE A RICARD 22 CL	20			1,50 €	
FLUTE 17 CL	60			3,00 €	
VERRE A VIN BLANC 19 CL	44			2,50 €	
VERRE A EAU 35 CL	30			2,50 €	
VERRE A BIERE 32 CL	84			3,50 €	
BROC PICHET 1.3 L	24			24,00 €	
PLATEAU BEIGE 32X26	20			6,00 €	
PLATEAU LIMONADIER NOIR	10			12,00 €	

VAISSELLE (Quantité par armoire : Armoires n°1, 2, 3, 4, 5, 6)

ASSIETTE PLATE 27 CM	75			5,00 €	
ASSIETTE CREUSE 22 CM	75			4,00 €	
ASSIETTE A DESSERT 21 CM	75			4,00 €	
TASSE A THE 15 CL	75			2,50 €	
SOUS TASSE	75			2,50 €	
CUILLERE 230 MM	75			2,50 €	
FOURCHETTE 205 MM	75			2,50 €	
CUILLERE A CAFE 140 MM	75			1,50 €	
COUPEAU 205 MM	75			3,00 €	
COUPELLE 38 CL	75			3,50 €	
CORBILLE A PAIN	9			3,00 €	

VERRES

VERRE A VIN BLANC 19 CL	268			2,50 €	
VERRE A VIN ROUGE 24,5 CL	432			2,50 €	
VERRE A EAU 35 CL	300			2,50 €	

USTENSILES

TIRE-BOUCHONS	6			8,00 €	
DECAPSULEUR	5			1,50 €	
PINCE SPAGHETTIS 200 CM	6			3,00 €	
PINCE 240 MM	6			3,00 €	
PINCE 300 MM	2			4,50 €	
CUILLERE AJOUREE 34 CM	4			9,50 €	
SPATULE AJOUREE 34 CM	3			9,50 €	
FOURCHETTE BAIONNETTE	2			18,00 €	
PELLE A TARTE	10			4,50 €	
CUILLERE PLEINE 34 CM	10			9,00 €	
COUPEAU OFFICE 9 CM	10			1,50 €	
COUPEAU 15 CM	2			9,00 €	
COUPEAU 25 CM	2			16,00 €	
COUPEAU DE CUISINE 310 MM	2			23,00 €	
COUPEAU A PAIN 20 CM	3			8,00 €	
RASOIR A LEGUMES	2			3,00 €	
PELLE SOUPLE	2			7,00 €	
PELLE A FRITES BEIGE	3			11,00 €	
ECUMOIRE 12 CM	1			7,00 €	
ECUMOIRE 14 CM	1			9,00 €	
ECUMOIRE A FRITURE 18 CM	1			17,00 €	
LOUCHE 12 CM	1			9,00 €	

DESIGNATION	Quantité disponible	Quantité sortie	Casse / Manque	P.U. net	TOTAL
-------------	---------------------	-----------------	----------------	----------	-------

AUTRE VAISSELLE

BROC PICHET 1.3 L	36			24,00 €	
SALADIER 30 CM	54			9,50 €	
COUVERTS SALADE TRANSPARENT	50			5,00 €	
CUILLERE DE SERVICE	35			2,50 €	
FOURCHETTE DE SERVICE	35			2,50 €	
LEGUMIER 150 CL	35			11,00 €	
PLAT OVALE 460X285	35			8,00 €	
LOUCHE DE SERVICE	50			9,50 €	
SOUPIERE 4 L	50			11,50 €	
SAUCIERE 25 CL	30			10,00 €	
PERCOLATEUR 15 L	3			265,00 €	
PICHET ISOTHERME 2 L	20			22,00 €	
PLANCHE BLEU POISSON	1			30,50 €	
PLANCHE BRUN LEGUMES	1			30,50 €	
PLANCHE ROUGE VIANDE	2			30,50 €	
PLANCHE BLANCHE FROMAGE	2			20,00 €	

BATTERIES

MARMITE 25 L	1			77,50 €	
COUVERCLE	1			19,00 €	
MARMITE 36 L	1			100,00 €	
COUVERCLE	1			21,00 €	
MARMITE 17 L	1			69,50 €	
COUVERCLE	1			19,00 €	
CASSEROLE 1,6 L	1			25,00 €	
CASSEROLE 2,2 L	1			26,00 €	
CASSEROLE 5,4 L	1			37,00 €	
POELE 2 L	1			18,00 €	
POELE 3 L	1			22,00 €	
POELE 4L	1			29,50 €	
BAC GASTRO 4 L	2			11,00 €	
COUVERCLE GASTRO	2			9,00 €	
BAC GASTRO 9 L	2			17,00 €	
COUVERCLE GASTRO	2			12,00 €	

DIVERS

PLATEAU BEIGE 32X53	20			7,00 €	
GRILLES 65X53	10			11,00 €	
PANIER A VIN BLANC X36 VERRES	7			23,00 €	
PANIER A EAU X36 VERRES	12			23,00 €	
PANIER A VIN ROUGE X25 VERRES	13			22,00 €	

Le Responsable de la salle

Le Locataire

**ANNEXE 3 (délib. 10/04/2025) - CENTRE SOCIO CULTUREL
INVENTAIRE DE LA VAISSELLE ET TARIF EN CAS DE CASSE OU PERTE**

DESIGNATION	Quantité disponible	Quantité sortie	Casse / Manque	P.U. net	TOTAL
-------------	---------------------	-----------------	----------------	----------	-------

VERRES

FLUTE	36			3,00 €	
VERRE A BIERE AVEC PIED	46			3,50 €	
VERRE A BIERE SANS PIED	14			3,50 €	
VERRE A VIN ROUGE	110			2,50 €	
VERRE A EAU	60			2,50 €	

VAISSELLE

ASSIETTE PLATE	60			5,00 €	
ASSIETTE CREUSE	60			4,00 €	
ASSIETTE A DESSERT	120			4,00 €	
TASSE A CAFE	60			2,50 €	
SOUS TASSE	60			2,50 €	
CUILLERE	70			2,50 €	
FOURCHETTE	70			2,50 €	
CUILLERE A CAFE	70			1,50 €	
COUTEAU	70			3,00 €	
CORBEILLE A PAIN	5			3,00 €	

USTENSILES

TIRE-BOUCHONS	2			10,00 €	
DECAPSULEUR	2			5,00 €	
PELLE A TARTE	3			4,50 €	
COUTEAU DE CUISINE	2			20,00 €	
COUTEAU A PAIN	2			10,00 €	

DESIGNATION	Quantité disponible	Quantité sortie	Casse / Manque	P.U. net	TOTAL
-------------	---------------------	-----------------	----------------	----------	-------

AUTRE VAISSELLE ET DIVERS

PLAT ROND BLANC	1			5,00 €	
PLAT ROND EN INOX	1			5,00 €	
PLAT EN VERRE ROND	4			9,00 €	
CARAFE A EAU	15			12,00 €	
PERCOLATEUR	1			265,00 €	
PICHET ISOTHERME "POUSSOIR"	2			45,00 €	
PLANCHE BOIS	1			20,00 €	
PLATEAU ROND A BORD HAUT	4			5,00 €	
PLATEAU RECT. DECOR ALSACIEN	5			3,00 €	
PLATEAU RECT. DECOR TASSES	1			5,00 €	

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de WISSEMBOURG
67250

COMMUNE DE SURBOURG

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 12

Séance du 10 avril 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WILHELM Pierre.
Mmes BAUMULLER Anne, LANG Anaïs, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à M. ROUX Olivier
Mme MULLER Anne donne procuration à Mme OESTERLE Nadia
Mme MULLER Véronique donne procuration à M. WILHELM Pierre
Mme SCHMITZ Nathalie donne procuration à Mme ROTH Valérie
M. SIRVENT Claude donne procuration à Mme LANG Anaïs
M. WAGNER Bruno donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. GERBER Rémi

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 12 + 6 procurations

Délibération n° 24-2025

Objet : CREATION D'UN TERRAIN DE PADEL

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de création d'un terrain de padel dans l'enceinte du tennis en remplacement du petit court extérieur devenu vétuste.

Le projet consiste à transformer la surface actuelle en terrain de padel, sport de raquette qui se joue sur un court encadré de vitres et grillages et divisé par un filet.

Ce projet est estimé à 52 083,00 € HT (62 500,00 € TTC).

Vu le coût important de ces travaux, Monsieur le Maire informe que ce projet est susceptible de bénéficier de subventions.

Le conseil municipal,

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Vu la présentation du projet et de son financement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

- **DECIDE** de créer un terrain de padel en remplacement de l'ancien petit court de tennis extérieur,
- **DECIDE** de prévoir les crédits au budget,
- **DECIDE** de solliciter auprès des différentes structures les subventions dont pourraient bénéficier les travaux,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES		RESSOURCES	
	HT		HT
Coût des travaux	52 083,00 €	Subvention région Grand Est	20 000,00 €
		TOTAL DES SUBVENTIONS	20 000,00 €
		Autofinancement	32 083,00 €
TOTAL DEPENSES	52 083,00 €	TOTAL RESSOURCES	52 083,00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,
Surbourg, le 11/04/2025
Le Maire
Olivier ROUX



La secrétaire de séance
Nadia OESTERLE